

taine de cavaliers arrivèrent sur le lieu, sans aucune pièce quelconque d'armure, et sans autre arme qu'un petit bâton. D'abord ils s'amuserent à courir les uns après les autres, et cette manœuvre dura environ une demi-heure. On apporta ensuite soixante à quatre-vingts perches, telles et plus longues encore que celles dont nous nous servons pour les couvertures de nos toits en chaume. Le marié en prit une le premier, et il courut ventre à terre vers la planche pour l'y briser; elle pliait et tremblait dans sa main; aussi la rompit-il sans efforts. Alors s'élevèrent des cris de joie, et les instruments de musique, qui étaient des nacaires, comme chez les Turcs, se firent entendre. Chacun des autres cavaliers vint de même prendre sa perche et la rompre. Enfin le marié en fit lier ensemble deux, qui à la vérité n'étaient pas très-fortes, et il les brisa encore sans se blesser. Ainsi finit la fête, et chacun retourna chez soi sain et sauf. L'empereur et son épouse étaient à une fenêtre pour la voir. Ces jeux d'enfants devaient étonner le chevalier habitué aux lutes sanglantes des tournois, et quand, vingt ans après, le Bas-Empire s'écroula sur ses habitants dégénérés, ceux qui avaient pu voir cette nation efféminée ne durent pas en être surpris.

La Brocquière revint en Bourgogne par Bâle, où il assista à une séance du fameux concile. Le duc Philippe le Bon le nomma, en 1434, gouverneur de la ville de Marcinny-les-Nonnains, et l'on ignore la date de sa mort, comme celle de sa naissance. La relation de La Brocquière a été traduite en français moderne par Legrand d'Aussy, et publiée dans les *Mémoires de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut* (tome V).

BROD, ville de l'empire d'Autriche, dans la Moravie, gouvernement de Brünn, cercle et à 15 kilom. E. de Hradisch, sur la petite rivière d'Olsawa; 3,400 hab. Place forte; beau château des princes de Kaunitz. Fabrication de draps; commerce de cuirs, peaux et fruits. Les Hongrois y furent défaits par les Bohémiens en 1116. Autre ville de l'empire d'Autriche, dans les confins militaires de la Slavonie, à 30 kilom. S.-E. de Posa, sur la rive gauche de la Save, ch.-l. de la subdivision administrative appelée régiment de Brod; 2,500 hab. Place forte; entrepôt d'un commerce actif avec la Turquie. En face de cette ville, sur la rive droite de la Save, se trouve le village turc de même nom, dans la Bosnie, défendu par un château fort.

BROD (DEUTSCH-), ville de l'empire d'Autriche, dans la Bohême, gouvernement de Prague, cercle et à 35 kilom. S.-E. de Zaslau, sur la Sacawa; 4,000 hab. Fabrication d'indiennes, mines d'argent dans le voisinage. Gymnase de prémonstrés. L'empereur Sigismund fut battu près de cette ville par Ziska, en 1422.

BROD (Henri), musicien et compositeur, né à Paris en 1799, mort en 1839. Il entra au Conservatoire en 1811, et suivit le cours de hautbois de Vogt. Lauréat au concours, et membre de la Société des concerts du Conservatoire, Brod, virtuose des plus distingués, a obtenu, tant à Paris qu'à l'étranger, les succès les plus brillants et les plus mérités. Il s'est occupé de perfectionner le hautbois et le cor anglais, à la construction desquels il a fait faire de grands progrès. Il s'est aussi fait connaître comme compositeur, par la publication d'un assez grand nombre de productions pour le hautbois.

BRODE adj. (bro-de). Brun, bis : Une femme brode. Du pain brode. Vieux mot.

BRODE s. f. (bro-de). Techn. Cordon uni et serré sur les traces dans la broderie en point d'Aleçon. A signifié Travail de broderie.

BRODÉ, ÉE (bro-dé) part. pass. du v. Broder. Orné de broderies : J'en connais qui se sont bien trouvés d'introduire dans les conversations des choses inanimées, et d'y faire parler leur habit brodé, leur canne et leurs gants. (Montesq.) *Turquin l'Ancien fut le premier qui parut dans Rome avec une robe de pourpre brodée d'or.* (F. Aubry.) *Sur ces échafauds, arrive l'autorité en grand costume, en écharpe, en habit brodé.* (P.-L. Courier.) *La bourse était en velours brodé d'or.* (A. de Musset.)

— Par anal. Imitant une broderie, orné de dessins imitant une broderie : Ce qui subsiste des voûtes est brodé d'arabesques d'une délicatesse exquise. (Lamart.) *Des plates-bandes de gazon brodées de mille fleurs.* (Baronne de Montaran.)

— Fig. Amplifié : Des récits, quelquefois brodés, toujours intéressants, entrecoupaient à propos les discussions littéraires ou politiques. (Volt.) *Cette intrigue, vivement menée, est brodée de mots spirituels et fins, d'un ton un peu cru, mais que sauve le jeu des acteurs.* (Th. Gaut.) « Accompagné, varié, orné, ironiquement ou non : Un caractère violent brodé de faiblesse. Rappelez-vous que la robe des prêtres ne doit jamais être brodée d'avarice. (Chateaub.) *L'aspic porte, brodé sur toutes les coutures, le cachet de la haine suprême.* (Toussaint.)

— Hort. Melon brodé, Variété de melons dont l'écorce offre des dessins imitant la broderie. Par anal : Derrière cette maison, bâtie en pierre brodé comme un melon,

s'étale le velours vert d'une pelouse anglaise. (Balz.)

BRODEAU (Victor), poète français, mort en 1540. On ne possède sur lui que peu de détails biographiques; mais il nous reste quelques vers heureux, conservés dans les œuvres de Marot et de Saint-Gelais. Brodeau mérite un souvenir, ne fût-ce que pour avoir été le plus cher favori du premier de ces poètes, qui l'avait surnommé son fils. Il était valet de chambre et secrétaire de Marguerite de Navarre et de François I^{er}.

C'est Marot qui nous a conservé de Brodeau le huitain *A deux frères mineurs*, assez joli pour lui avoir été attribué à lui-même par les meilleurs connaisseurs du temps, et qui n'était pas en effet indigne de sa muse :

Mes beaux pères religieux,
Vous dînez pour un grand merci :
O gens heureux ! ô demi-dieux !
Plût à Dieu que je fusse ainsi !
Comme vous, vivrais sans souci ;
Car le vœu qui l'argent vous ôte,
Il est clair qu'il défend aussi
Que vous payiez jamais votre hôte.

On trouve encore dans les œuvres de Marot une réponse de Brodeau au rondeau célèbre du poète :

Au bon vieux temps un train d'amour régnait
Qui sans grand art et dans ce démenoit,
Si qu'un bonhomme donnait d'amour profonde,
C'était donner toute la terre ronde :
Car seulement au cœur on se prenoit ;
Et si par cas à jouter on venoit,
Savez-vous bien comme on s'entretenoit ?
Vingt ans, trente ans : cela durait un monde
Au bon vieux temps.

Ore est perdu ce qu'amour ordonnait ;
Rien que pleurs feints, rien que changes on n'ait.
Qui voudra donc qu'a l'aimer je me fonde,
Il faut, premier, que l'amour on refonde,
Et qu'on la même ainsi qu'on la menoit
Au bon vieux temps.

Voici la réponse de Brodeau :

Au bon vieux temps, que l'amour par bouquets
Se démenoit et par joyeux caquets,
La femme étoit trop sotte ou trop peu fine.
Le temps depuis, qui tout fine et affine,
Lui a montré à faire ces acquets.
Lors les seigneurs étoient petits nacquets,
D'aux et d'oignons se faisaient les bouquets,
Et n'étoit bruit de ruer en cuisine,
Au bon vieux temps.

Dames aux huis n'avoient clefs ne loquets ;
Leur garde-robe étoit petits paquets
De canevans ou de grosse étamine :
Or, diamans on laissoit en leur mine,
Et les couleurs porter aux perroquets,
Au bon vieux temps.

Cette pièce est de 1525, et imprimée dans toutes les éditions de Marot, à la suite du rondeau du maître.

Saint-Gelais, de son côté, nous a conservé le quatrain suivant, adressé par Brodeau à une dame qu'il aimait :

Si la beauté se perd en si peu d'heures
Faites-m'en don, tandis que vous l'avez ;
Ou s'elle dure, hélas ! vous ne devez
Craindre à donner un bien qui vous demeure.

Sans doute ce n'est là qu'un *conceito* rimé, mais on aimait alors ces pointes d'esprit ; ces petits vers sont d'ailleurs bien tournés, et Brodeau dut en faire beaucoup de semblables ou de meilleurs, qui n'ont pas été publiés. Saint-Gelais n'a inséré ceux-là parmi ses poésies que parce qu'il répondait à Brodeau non moins agréablement, comme il suit, au nom de la dame :

Si ma beauté doit périr en peu d'heures
Ainsi fera le désir qu'en aurez ;
Ou s'elle dure, hélas ! vous ne devez
Estimer bien le mien qui me demeure.

On a publié, après la mort de Brodeau, un poème, en vers de six syllabes, intitulé : *Les louanges de Jésus-Christ notre Sauveur, œuvre très-élevée et divine. Maître Victor Brodeau, secrétaire du roy François, après régnant, ajoute le titre, en fut l'auteur.* (A. Lyon, chez Sulpice Sabon, pour Ant. Constantin.) C'est un petit in-8° de 31 pages, imprimé en lettres rondes, sans date, mais par le dernier feuillet duquel on apprend que Brodeau était mort au mois de septembre 1540. Il fut fait de ce livret singulier une nouvelle édition, sous ce titre : *Les louanges du saint nom de Jésus, avec la correspondance des figures à la Vérité, composées par Victor Brodeau : plus une Epître d'un pécheur à Jésus-Christ, faicte par ledit Brodeau. On les vend à Lyon, chez Olivier Arnoullet.* (1543, petit in-8° gothique de xxxii feuillets chiffrés.)

Brodeau mourut jeune ; il s'était marié, et a laissé un fils connu par des travaux d'érudition estimés. Quant à lui, il a laissé assurément un bien léger bagage poétique ; mais son nom s'est conservé avec celui de son maître. Si ses œuvres poétiques valent peu par le nombre, elles valent par la qualité : *Je t'en tiens labor.* Voiture s'est souvent de Brodeau, cent ans après, un jour qu'il cherchait une rime à rondeau.

BRODEAU (Jean), littérateur et érudit français, né en 1500, mort à Tours en 1563, était, croit-on, fils du précédent. Il accompagna les ambassadeurs de France à Venise et à Rome, et devint chanoine de Tours. Il entra en relation avec les hommes les plus distingués de

son temps, Manuce Sadolet, Bembo, etc., qui en faisaient un cas particulier. On a de Jean Brodeau : *Dix livres de mélanges* (Bâle, 1555, in-8°) ; *Epigrammatum græcorum libri septem* (Bâle, 1549), commentaire sur l'anthologie ; *Notæ in Martialem* (1619) ; *Annotationes in Euripidis tragedias* (1561).

BRODEAU (Julien), jurisconsulte français, mort à Paris en 1653, s'acquies un grand renom comme avocat, et composa plusieurs ouvrages estimés, notamment : *Notes sur les arrêts de Louet*, souvent réimprimées, la dernière fois en 1712 (2 vol. in-fol.) ; *Commentaires sur la coutume de Paris* (1658) ; *Vie de Charles Dumoulin* (1654, in-4°).

BRODEAU (Pierre-Julien), littérateur français, petit-fils du précédent, mort en 1711. Il servit dans la marine, fut nommé inspecteur général des fortifications, et se distingua par ses talents littéraires. Ses principaux ouvrages sont : *Preuves des existences et nouveau système de l'univers, ou idée d'une nouvelle philosophie* (Paris, 1702, in-8°) ; *Jeux d'esprit et de mémoire* (1702) ; *Moralité curieuse sur les six premiers jours de la création* (1703) ; *Nouveaux jeux d'esprit et de mémoire* (1709), qu'il publia sous le nom du marquis de Châtres. — Son frère, Julien-Simon Brodeau, fut conseiller au parlement de Metz, lieutenant général au présidial de Metz, etc. Il a publié une traduction du *Divorce céleste* de Ferrante Pallavicino (1696, in-12).

BRODEQUIN s. m. (bro-de-kain — du flam. *broeken*, primitivement *broekin*, que l'on suppose formé par une corruption de *byrsa*, cuir. Dans l'anc. fr., *brodequin* signifiait littéral. cuir). Sorte de chaussure antique qui couvrait le pied et le bas de la jambe, et n'est plus en usage que dans les grandes cérémonies et pour certaines personnes : Les brodequins d'un évêque. Dès que la belle Aurore eut annoncé le jour, le fils d'Ulysse mit ses brodequins. (Fén.) *Eudore attache à ses pieds des brodequins gaulois formés de la peau d'une chèvre sauvage.* (Chateaub.) « Sorte de bottines, ouvertes et lacées sur le cou-de-pied, à l'usage des femmes et des enfants : Ses pieds ne paraissaient pas à l'aise dans ses brodequins de peau bronzée. (Balz.) Elle avait adopté cette allure de peur de mouiller ses brodequins dans la rosée. (Sainte-Beuve.)

Un souple brodequin compose sa chaussure.

DELILLE.

Gageons que son brodequin

Nous cache un pied de bouquin.

BÉRANGER.

— Fam. Rougeur du pied et d'une partie de la jambe, après un bain de pied très-chaud :

Mais ce bain est bouillant ! de l'eau froide, coquin ! — Non, le docteur l'a dit ; il veut le brodequin.

— Antiq. Chaussure portée autrefois par les acteurs qui jouaient la comédie :

Eschyle dans le chœur jeta les personnages.
D'un masque plus honnête habilla leurs visages,
Sur les ais d'un théâtre, en public exhaussé,
Fit paraître l'acteur d'un brodequin chaussé.

BOILEAU.

— Chausser le brodequin, Ecrire ou jouer la comédie ; employer le style comique : La comédie, au théâtre, a besoin de chausser le brodequin pour se tenir. (Ste-Beuve.) *Son pied, habitude au cothurne, chausserait pour une fois le brodequin.* (Th. Gaut.)

Mais quoi ! je chausse ici le cothurne tragique ;
Reprenons au plus tôt le brodequin comique.

BOILEAU.

— Rem. Par les deux derniers exemples, il est facile de voir que *brodequin* s'emploie par opposition à *cothurne* ; celui-ci désigne figurément la tragédie, celui-là la comédie.

— Manég. Sorte de petits bas à étrier pour empêcher la botte de grimacer.

— Hist. jurid. *Brodequins*, Nom commun à divers appareils, au moyen desquels on torturait les pieds du patient soumis à la question.

— Encycl. Chez les anciens, le brodequin différait essentiellement du cothurne, en ce que celui-ci était la chaussure des acteurs qui jouaient la tragédie, tandis que le brodequin était spécialement affecté aux acteurs comiques. Il se composait d'une semelle de cuir ou de bois, appelée *calceus*, et d'une partie supérieure, en peau ou en étoffe plus ou moins précieuse, qui s'attachait sur la jambe, et qu'on nommait *caliga*. Depuis cette époque reculée jusqu'à nos jours, il y a toujours eu des chaussures de ce genre ; mais la forme en a souvent varié : nous n'en avons pas d'autre que les *brodequins*, qui, de son temps, était la chaussure des élégants, et dont la tige, de peau fine et souple, se retournait comme un gant ; aujourd'hui, les femmes et les enfants mettent encore des *brodequins*, qui sont faits de cuir, et qui se lacent sur le cou-de-pied.

— Législ. criminel. La question des *brodequins* se donnait de diverses façons. Le plus souvent, on enfermait les pieds, les jambes et les genoux entre quatre planches de chêne, deux en dedans et deux en dehors, que l'on attachait ensuite solidement avec plusieurs tours de cordes. Cela fait, on enfonçait, à coups de maillet, un certain nombre de coins entre les deux planches du milieu, un aux chevilles et les autres au niveau des genoux : il y avait quatre coins pour la question ordinaire et huit pour la question extraordinaire. La pres-

sion était si forte qu'elle broyait les chairs et faisait éclater les os. Quelquefois, on enve-
loppait les jambes du patient avec une feuille de parchemin ou une peau fraîche, puis on les approchait d'un grand feu, qui, en faisant sécher et contracter cette espèce de chaussure, occasionnait des douleurs atroces. Dans quelques localités, notamment au bailliage d'Autun, on procédait d'une autre manière. Après avoir mis au patient des espèces de bottes en cuir spongieux, qui montaient jusqu'aux genoux, on l'attachait nu, en chemise, sur un siège à roulette, que l'on poussait devant un feu très-ardent ; puis on arrosait les bottes avec de l'huile bouillante. En passant au travers du cuir, cette huile brûlait en calcinant les jambes et surtout les pieds du malheureux. Le supplice durait ordinairement d'une heure et demie à deux heures, suivant le nombre des chefs d'accusation.

BRODER v. a. ou tr. (bro-dé — du fr. bord, dont on a fait border, puis, par transposition, broder, proprement Orner sur les bords). Orner à l'aiguille de dessins en relief : Broder un col, une chemise, un mouchoir. Broder une étoffe d'or, de soie, de laine. Broder au métier, au tambour, au crochet. Un sot a beau faire broder son habit, ce n'est toujours que l'habit d'un sot. (Rivarol.) Elle n'avait pu résister à la tentation de broder une bourse et de l'envoyer. (A. de Musset.) « Exécuter à l'aiguille sur une étoffe : Broder un chiffre, une fleur au coin d'un mouchoir.

— Par anal. Imiter des dessins de broderie : Les dessins qui brodent la carapace de certaines tortues sont fort élégants. La fleur de capucine brode de ses chiffres de pourpre les murs sacrés. (Chateaub.)

Il est un triste lac, à l'eau tranquille et noire,
Dont jamais le soleil ne vient broder la moire.

TH. DE BANVILLE.

Les fleurs, de leurs paillettes blanches,

Brodent le bord vert du chemin.

TH. GAUTIER.

— Fig. Orner, parer, embellir : On accepta pour prophète de l'avenir le poète qui brodait de tant de fleurs sacrées le linceul du passé. (Lamart.) *Puis, quand ils avaient passé toute la journée à broder leur avenir de ces folles et brillantes arabesques, ils se séparaient.* (Alex. Dumas.) « Amplifier, orner de détails, de circonstances, de développements accessoires : Voiture, dans sa manie de broder des riens, avait quelquefois beaucoup de délicatesse et d'agrément. (Volt.) Ne se permettre aucune fiction, ne broder aucune circonstance. (J.-J. Rouss.) La musique et la poésie ne sont, pour ainsi dire, que les thèmes sur lesquels chacun brode ses propres sentiments. (Lamart.) *Madame, je raconte une histoire, je ne brode rien, je ne retranche rien.* (Méry.) Le thème est invariable, mais on brode à l'infini sur ce thème. (G. Sand.) *Le canevass sur lequel Monpou a brodé sa musique n'est pas des plus neufs.* (Th. Gaut.)

Qu'un autre.
Brode encor des fables antiques,
Je veux de neuves vérités.

VOLTAIRE.

A tout broder chacun travaille :
L'orateur brode son discours ;
Le guerrier brode une bataille ;
Le fat brode un roman d'amours ;
Le marchand brode son mémoire ;
L'avocat brode un argument ;
Bien broder est un grand talent,
Et l'on brode jusqu'à l'histoire.

« Se dit particulièrement, en musique, des fioritures ou agréments que l'exécutant ajoute à la musique de l'auteur.

— Absol. Exécuter un ouvrage de broderie : On brode en France de plusieurs manières : au crochet, à l'aiguille, au métier et à la main. (F. Aubry.) *Une femme, devant son métier à broder, ourage insipide et qui n'occupe que les mains, songe à son amant.* (H. Boyle.) *Elle chante comme un rossignol, et brode comme une fée.* (F. Guillemin.) « Amplifier, développer, ajouter, exagérer : Broder n'est pas mentir, mais farder la vérité.

Même on dit que l'hymen d'elle et de son amant, De cette intrigue, enfin, fut l'heureux dénouement.

— Ah ! vous brodez, monsieur.

ANDRIEU.

— Techn. Métier à broder, Appareil qui sert à exécuter les ouvrages de broderie.

Se broder v. pr. Etre brodé : Le taffetas se brode difficilement. « Etre dessiné comme une broderie :

Des arabesques d'or se brodent sur les cieux ;
Les arbres sont d'un vert qui ferait mal aux yeux.

TH. DE BANVILLE.

— Fig. Se parer, se vanter, se faire valoir. « On dit dans le même sens Se broder sur toutes les coutures : Il y a des gens qui aiment à se faire valoir en toute démarche, et à se broder sur toutes les coutures. (Ste-Beuve.)

— Encycl. Il existe deux sortes de métiers à broder : le métier proprement dit et le tambour. Le premier, qui est le plus ancien, se compose de deux ensouples horizontales, réunies à leurs extrémités par deux traverses, le tout monté sur un pied. Les ensouples sont coutissées, c'est-à-dire garnies d'une bande de toile à laquelle on coud les bouts de l'étoffe à broder. De plus, elles sont disposées de manière à pouvoir être éloignées ou rapprochées à volonté, afin de faire varier la tension du tissu.